



MAIN FORTE

1, Square du 19 mars 1962

22300 CAOUENNEC

02 96 35 93 33 /06 80 25 00 72

MAIN-FORTE

ASSEMBLEE GENERALE 2022

le 3 décembre 2022

Remerciements à l'ensemble des personnes présentes et particulièrement :

- Mme MarieAnnick Guillou, Conseillère Départementale,
- Mme Karine Hue Vice-Présidente LTC,
- Mme Bernadette Corvisier, Adjointe au Maire de Lannion,
- Mme Anne-Claire Even, Conseillère Municipale, Mairie de Lannion
- Mme Marielle Maréchal, chargée de mission handicap et prévention santé à la Mairie de Lannion,
- Mme Nouara Chick Responsable du pôle Lannion pour le SAAD APF22,
- Mme Sabrina Morrison d'Idéographik,
- Mme Marie Levéné de l'association Lire et écrire,

Personnes invitées et qui se sont excusées :

M. Louis Guillaume, Conseiller Départemental
M. Oswaldo Jacques Directeur de l'APF France Handicap Côtes d'Armor,
M. Le Bihan, Maire de Lannion

-I- RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

Rappel historique :

L'association est née en 2006. Elle a été constituée par un groupe de citoyens en recherche d'une solution alternative à la vie en institution ou en logement strictement individuel pour les personnes en situation de handicap.

Son objectif est l'intégration des personnes handicapées dans la vie de la cité, maintenant on dit « inclusion ». L'habitat partagé ou regroupé fut le moyen privilégié.

L'expérience d'habitat partagé a démarré en octobre 2010 à Lannion.

Il était prévu que cela se transforme en expérience d'habitats regroupés en centre-ville de Lannion en 2015, dans le quartier d'Ar Santé.

Le chantier est interrompu depuis l'été 2015.

Depuis décembre 2018, les quatre locataires ont intégré des pavillons individuels, logements sociaux dans le quartier de Saint-Ugeon au Rusquet.

L'habitat regroupé, cela est appelé désormais « habitat inclusif », n'est pour l'association qu'un moyen. L'objectif a toujours été et reste plus que jamais l'intégration des personnes handicapées dans la vie de la cité, l'autonomie concrète des personnes.

Nous sommes toujours dans cette perspective.

Depuis trois ans nous avons davantage de moyens pour nous aider à atteindre nos objectifs car nous bénéficions d'un financement de l'ARS (Agence Régionale de Santé) jusqu'à la fin de cette année pour un emploi dédié à « l'animation de l'habitat inclusif » occupé par Elodie Roock.

Le contrat de la personne en service civique Emma Goessant qui venait en appui à Elodie a pris fin en juin 2022.

Intervention de Marielle Maréchal pour présenter sa mission : **Chargée de mission handicap et prévention santé pour la ville de Lannion. Marielle Maréchal. Après une première phase dédiée à la rencontre des acteurs de l'inclusion, sur le territoire et un recensement des besoins, Mme Maréchal présente désormais une nouvelle étape plus participative, à travers notamment l'organisation de temps d'échanges thématiques autour de l'autonomie et de l'inclusion, auxquels sont conviés personnes en situation de handicap et aidants. Elle se présente comme l'interlocutrice privilégiée à solliciter sur les questions d'inclusion.**

A- RAPPORT d'ACTIVITES

LA REACTIVATION DU PROJET AR SANTE

Faute de visibilité sur la reprise ou non du chantier Ar Santé, nous avons envisagé d'autres options d'implantation au centre-ville, nous avons évoqué l'éco-quartier Pen-Ar Stang (Charles Le Goffic) qui proposera des logements individuels ou collectifs, en location ou propriété, nous avons évoqué également un projet d'habitat participatif porté par un groupe de trégorrois.

Le bailleur, Terre d'Armor Habitat nous a informé, il y a quelques mois de la reprise du chantier d'Ar Santé après démolition. Le projet initial sera légèrement modifié : il ne comportera plus d'espace collectif, puisque, d'une part, les locataires qui aspirent à plus d'indépendance, n'ont pas d'activités communes et que d'autre part, nous disposons désormais d'un local loué en centre-ville. Quelques aménagements seront également réalisés pour préserver le caractère individuel des logements.

LE DEROULEMENT DE LA MISSION DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES SOCIALES

LA MISSION

Elodie ROOCK est chargée de mission pour le développement des activités sociales depuis janvier 2020. Le financement ARS étant assuré pour une période de trois ans, il arrive à son terme. Conformément au projet associatif d'intégration des personnes handicapées dans la vie de la cité, l'approche qui a été choisie est bien celle du développement des activités sociales et de l'accès à l'autonomie et non celle de l'animation d'un lieu. Cette approche a été validée puisque l'évaluation de l'ARS a été positive.

Elodie Roock, chargée de mission, décrit l'évolution du travail d'aide à l'inclusion dans les activités sociales depuis le début de la mission et la poursuite des actions en 2022.

ETAPE 1 : Après le diagnostic centré sur la compréhension des freins, l'accompagnement individuel réalisé à distance et la mise en place de solutions au cas par cas lors des périodes de confinement, on a pu réaliser : -des actions liées à l'amélioration de l'environnement physique immédiat ont été entamées après un travail de diagnostic-conseil mené par l'ergothérapeute Claude Dumas.

ETAPE 2 : Nous avons ensuite surtout travaillé directement auprès des locataires et de leur environnement immédiat et réalisé un travail d'aide à l'accès à l'information et à la communication avec l'aide de l'association Idéographik et d'Emma Goessant qui était en contrat de service civique jusqu'à juin 2022

Nous nous sommes également dotés d'un local afin de ne pas utiliser les logements eux-mêmes pour les discussions associatives et les accompagnements individuels .

ETAPE 3 : La mission accompagne désormais un peu moins les locataires de manière individuelle et intervient plus auprès des acteurs locaux pour faciliter l'accueil et l'inclusion. Par ailleurs, grâce à un financement supplémentaire, nous apportons désormais notre appui (depuis début septembre 2022) à toute personne ou tout acteur local qui a un projet d'inclusion c'est à dire de participation à des activités parmi et avec les autres.

LES ACTIVITES D'AIDE A L'AUTONOMIE ET A L'INCLUSION EN 2022

POURSUITE DES ACTIONS ENTAMEES EN 2020 et 2021

-L'accessibilité des logements est en cours d'amélioration, certains logements ont été dotés de systèmes de portes automatiques sécurisées. Les cuisines ont été réaménagées.--**L'accès à l'information, l'expression et la communication a été nettement amélioré** :

Un des locataires est doté d'un agenda en ligne interactif lui donnant désormais la maîtrise de son emploi du temps. Une autre locataire a la possibilité de consulter le planning des intervenants travaillant auprès d'elle. Deux des locataires ont désormais accès à l'écriture et à la lecture de mails et à la production de messages et d'appels téléphoniques.

-Le développement de l'autonomie en ce qui concerne la question de l'alimentation (composition des repas, courses, préparation des repas) :

Cet objectif n'a pas été atteint, après une phase d'amélioration. La plupart des locataires ne sont toujours pas actifs, à la hauteur de leurs moyens, dans la réalisation des courses en magasin et dans l'élaboration de leur menus et de leur repas. La composition, l'équilibre et la qualité culinaire des repas restent aléatoires. Les moyens mis en œuvre ont pourtant été importants : investissement commun et travail en

collaboration de Nouara Chick de l'APF et d'Elodie pour Main-Forte. Appui de la diététicienne de l'APF, suivi des tuteurs, etc.. nous avons eu des résultats partiels mais ceux-ci n'ont pu être maintenus dans la durée. La diversité des AVS qui interviennent pour le compte du service prestataire, leur implication et leurs compétences variables, impactent la réussite globale du projet.

DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES SOCIALES PRATIQUEES PAR LES LOCATAIRES

Jasmine pratique la gymnastique après avoir essayé la danse .

Vidéo de Sylvie du centre social. Cette vidéo montre Jasmine en activité de gymnastique parmi d'autres personnes

La professeur de gymnastique commente : Elodie insiste sur l'importance de l'intervention de Vincent Millon, éducateur sportif spécialisé handicap, auquel Main-Forte a fait appel pour faciliter la mise en place de l'activité **et sur la nécessaire implication et coordination d'un nombre important de personnes, à différents niveaux pour qu'une telle activité inclusive voit le jour. La mise en place de ce projet s'est échelonné sur plusieurs mois, de façon à construire un travail de partenariat avec le centre social et la professeur de Gym, les participants au cours, Jasmine, l'éducateur en sport adapté, Elodie, la tutrice, les personnes impliquées dans le suivi médical et l'apf. Le développement des activités inclusives ne peut être réduits à la simple pratique de l'activité. Ces activités s'intègrent dans un contexte et mobilisent tout un éco système avec lequel il est nécessaire de (re)composer de nouvelles manières de faire et de créer des espaces de pratiques et de relation. Cela nécessite du temps, de l'engagement et des espaces de réflexion et de travail commun pour développer d'autres possibles.**

Anthony et Glen pratiquent la voile adaptée au centre nautique de Trébeurden.

Puisque Christophe Ooghe, directeur de l'école de voile de Trébeurden n'a pu venir à cette A.G , Gérard Briant apporte des précisions sur le travail mise en place. Le centre nautique de Trébeurden s'est doté de voiliers adaptés aux personnes à mobilité réduite. Il a organisé une formation à la voile adaptée qui a réuni des responsables d'école de voile et des moniteurs de toute la France ainsi qu'une journée de sensibilisation à laquelle Main Forte a été invitée. C'est comme cela que les locataires ont commencé à pratiquer au centre nautique de Trébeurden. La pratique a été suspendue pour l'hiver mais jusqu'à l'automne : Anthony, Hélène et Glen ont pratiqué la voile au centre nautique. Pour Christophe Ooghe et pour Main Forte, l'enjeu est que cette pratique, individuelle et adaptée s'inscrive dans une pratique collective au sein d'une flotte. Cela se fera progressivement.

Jasmine et Hélène suivent des cours avec l'association lire et écrire .

Jasmine et Marie Levené de « Lire et écrire » témoignent. Marie-Levené insiste sur la prise d'autonomie et la confiance en soi progressive qu'a produit cette activité pour Jasmine. Elle témoigne des progrès manifestes qu'elle a pu observé et du désir de Jasmine d'apprendre, d'écrire par elle-même et de reprendre des apprentissages diversifiés qui dépassent de loin le travail d'alphabétisation.

Anthony apporte son appui aux services techniques municipaux pour aider à l'accessibilité de certains lieux ou manifestations. En collaboration avec Marielle Maréchal, Anthony participe à un travail de diagnostique et de réflexion avec la vielle sur les améliorations possibles pour faciliter le déplacement et l'orientation des personnes à mobilité et à vision réduites, dans la ville et dans le cadre d'évènements festifs. Il a également entrepris ce travail de diagnostiques avec les piscines de la LTC et participe également à des permanences avec l'association Valentin Haui, qu'il présente, et dont la mission est l'accompagnement de personnes présentant des troubles de la vision.

L'ACCOMPAGNEMENT DANS LES ACTIVITES

Hélène intervient. Elle affirme son « ras le bol » par rapport aux failles de l'accompagnement. Elle précise qu'elle est souvent entravée et empêchée même dans ses activités parce que l'accompagnement individuel auquel elle a le droit est assuré sur le mode de la mutualisation, c'est à dire du partage de l'accompagnement entre 2, 3 quelquefois 4 personnes par manque d'effectif AES.

Nouara Chick de l'APF intervient et précise que tous les moyens disponibles sont mobilisés mais que compte-tenu des difficultés de recrutement comme des absences récurrentes d'AES, le service individuel ne peut être assuré. Par contre un accompagnement est toujours présent sur site. Une AES présente affirme que la situation que décrit Hélène est exceptionnelle et affirme que « les familles peuvent aussi prendre le relais » que « ce n'est pas un dû ». Hélène, d'autres locataires et familles/tuteurs confirment que la situation décrite est, si ce n'est fréquente, en tout cas, répétée. Gérard Briant et de nombreux adhérents et élus présents affirment que le droit à l'accompagnement individuel des personnes handicapées adultes que sont les locataires doit être effectif et que le relais par les familles ne peut être une option.

Glen prend la parole pour excuser l'absence de Gwenaelle, l'AES en emploi direct qui l'accompagne depuis début septembre, et signifie qu'il trouve cet accompagnement « chouette ».

Anthony, quant à lui, remercie les AES de l'APF qui l'accompagnent au quotidien.

DEVELOPPEMENT DU RECRUTEMENT d'AVS EN EMPLOI DIRECT

Hélène poursuit en faisant part de sa satisfaction d'avoir recours prochainement à une AES en emploi direct qui sera affecté à son accompagnement individuel.

Gérard Briant affirme qu'a souvent été évoqué l'obstacle à la réalisation, à la consolidation, des projets individuels pérennes que constitue l'instabilité des interventions des auxiliaires de vie.

Pour contourner cet obstacle, deux locataires vont désormais avoir recours à une auxiliaire de vie dédiée en emploi direct pour l'équivalent de trois Equivalent temps plein. Cette solution relève du choix individuel de chaque locataire et ses résultats restent à évaluer sur le long terme mais elle semble présenter des avantages.

La stabilité de l'emploi et des interventions de la personne recrutée permet un travail sur l'autonomie et l'inclusion dans la durée et une plus grande facilité de collaboration entre AES et chargée de mission.

C'est une solution à laquelle certains parents sont obligés d'avoir recours après avoir tenté d'améliorer, depuis plus de dix ans, la situation. Ils regrettent de devoir choisir une solution individuelle privée alors même qu'ils auraient préféré avoir recours à un service public ou à un service ayant une mission de service public, d'autant que cette solution est discriminatoire car les personnes sous tutelle non familiale ne peuvent y prétendre. Mme Marie-Annick Guillou, Conseillère Départementale affirme que les élus ont bien conscience de la situation difficile dans laquelle sont les personnes handicapées qui devraient avoir droit à un accompagnement individuel et qui compte-tenu des contraintes, de recrutement en particulier, qui s'exercent sur les services prestataires quel qu'ils soient, sont dans l'impossibilité de rendre le service que l'on pourrait attendre. Les autres élus présents acquiescent et affirment qu'il s'agit d'un problème majeur qu'il faut résoudre collectivement.

OUVERTURE DE L'ACTION d'AIDE A L'INCLUSION AU BENEFICE d'AUTRES PERSONNES HANDICAPEES DU TERRITOIRE

Nous nous apercevons qu'agir au plus près des personnes de l'habitat partagé ne suffit pas à ce qu'elles pratiquent des activités sociales véritablement inclusives c'est à dire avec les autres et pas seulement à côté des autres. Nous devons donc effectuer un travail important sur l'environnement auprès des acteurs extérieurs susceptibles d'accueillir des personnes handicapées dans les activités proposées et ne pas exposer les personnes handicapées au risque de l'échec de l'intégration. Le travail vers l'extérieur n'est pas nouveau pour Main-Forte puisque l'essaimage d'expérience d'habitat inclusif est l'un des deux objectifs de l'association. L'action à destination d'autres publics n'est pas, non plus, une nouveauté puisque en 2011 nous avons organisé une conférence sur le thème Sexe et Handicap qui avait réuni plus de 300 professionnels. Nous voyons juste que cette ouverture s'affirme de plus en plus. Constatant que nous intervenions de plus en plus auprès des acteurs du territoire, nous avons répondu à un appel à projet de la Fondation de France, destiné à aider au développement de l'approche inclusive sur un territoire donné. La validation de notre projet a confirmé cette nécessité d'étendre notre action à d'autres publics que les quatre locataires et nous a apporté un financement supplémentaire depuis début septembre. Le recrutement d'une chargée de mission handicap et santé par la ville de Lannion va nous permettre certainement de mener ce travail en collaboration avec la municipalité.

CREATION D'UN GROUPE LOCAL SUR L'INCLUSION

Elodie Roock rappelle que plusieurs professionnels dont l'activité habituelle ne relève pas du champ du handicap se sont impliqués auprès des locataires pour faciliter leur pratique d'activités : on peut citer une médiatrice en activité artistique, une responsable de ferme pédagogique, une médiatrice animale, un moniteur de voile, une graphiste. On leur a proposé d'échanger sur leurs pratiques, difficultés, réussites, interrogations pour élaborer ensemble une sorte de culture de l'inclusion. L'initiative a paru les intéresser. Une première réunion a eu lieu, au terme de laquelle, le groupe a choisi de se retrouver une fois par trimestre. Une seconde réunion aura lieu en janvier. Le but est d'élaborer au fur et à mesure une sorte d'expertise qui relève non pas de mise en place de méthode ou de procédure mais plutôt d'une réflexion systémique partageable.

B- VIE ASSOCIATIVE

Nombre d'adhérents 2022 : 62

Danielle BERRIVIN, secrétaire de l'association précise que cette année l'association nous avons organisé 3 réunions « officielles » qui se déroulent toujours en deux temps : premier temps réunion du bureau, deuxième temps : réunion de l'ensemble du CA, en particulier avec les locataires qui votent les décisions et n'hésitent pas à s'exprimer. D'autres rencontres ont été menées. Elles ont réuni soit les familles, soit, une partie du bureau.

Commentaires :

Certains membres du Conseil d'Administration ont fait part lors du dernier CA de leur déception de ne pas avoir été associés à certaines décisions récentes. Cela concerne en particulier, la poursuite de la mission d'Elodie qui, à l'origine, n'était financée que sur trois ans et sa poursuite sur l'ouverture de l'aide à l'inclusion sur d'autres publics que les locataires. Il est vrai qu'en tant que Président, j'ai sans doute pris à ce propos des décisions qui relevaient du Conseil d'Administration. Il faut savoir que trois ans passent très vite et que la poursuite du contrat et la réorientation du travail d'Elodie sont apparus naturelles.

Ces décisions se sont faites dans le feu de l'action. Il s'agit de s'adapter en permanence à ce que nous observons de la situation. La présence d'Elodie, en tant que permanente salariée, accélère le rythme d'activités de l'association. On nous informe d'un appel à projet. Il faut y répondre, monter un dossier, rencontrer des évaluateurs, etc. On a besoin d'une aide, service civique ou stagiaire, il faut élaborer un profil, le diffuser, etc. Tout cela demande du travail et du temps qui fait que je peux laisser quelquefois de côté la consultation des administrateurs. Je vais essayer de faire mieux en mettant à disposition des ressources d'informations et de réflexion consultables en ligne et en essayant de repérer plus efficacement le type de décisions qui relève du Conseil d'Administration.

C- COMPTE D'EXPLOITATION 2021/2022

Commentaires :

-le niveau des cotisations des adhérents est identique à celui de l'année précédente. Il couvre le fonctionnement et laisse un excédent de 1200€,

-la vente du Master a, en grande partie, permis de financer le service civique (supplément de salaire),

-la mission « habitat inclusif » s'équilibre avec deux gros postes : les salaires+charges et le local,

-La mise en place des 2 portes pour Glen et Anthony est financée par une reprise de provision constituées au début de l'association pour l'étude ergonomique du logement.

Résultat 2021/2022							
Charges				Produits			
La participation des membres				La participation des membres			
Utilisation du Bénévolat	19 618			Cotisations des membres	3 267		
				Valorisation du bénévolat	19 618		
				Marché Noël	194		
Fonctionnement				Fonctionnement			
Secrétariat (courriers, F bureau,..)	580						
Entretien aménagement local	766			Intérêt de placement	459		
Frais de service bancaire	15						
Voyage et déplacements	412						
Mission-réception	160						
Assurance	347						
Véhicule				Véhicule			
Entretien	423			Revente Master	3 700		
Service civique							
Cplt salaire et charges diverses	4 115						
Sous total		26436		Sous total		27238	
Habitat inclusif		24309		Habitat inclusif		23600	
Fournitures bureaux, téléphone	1 427						
Assurance	32						
Location local & P matériel	3 960			Versement ARS	23 600		
Frais de mission	688						
Honoraires d'accompagnement Idéographik	778						
Suivi social & fiche de paie	492						
Formation continue & médecine du travail	282						
Salaire et charges sociales	16 650						
Améng collectif (portes G&A)		11 095		Reprise provisions Etude Ergo		11 095	
Excédent 2022		93					
Total		61 933		Total		61 933	

D -COMPTE DE BILAN

Actif ce que possède l'association

Passif ce qu'elle doit.

Matériel, il s'agit essentiellement des portes des logements d'Anthony et de Glen.

Agencement, c'est le mobilier qui avait été acheté pour meubler les alizés

Matériel de bureau, il s'agit de l'ordinateur d'Elodie.

Beaucoup de disponibilités mais en face nous avons en produit constaté d'avance tous les fonds levés pour l'aménagement du collectif d'Ar Santé. Ces fonds correspondent à des financements obtenus auprès de Fondations ou d'associations locales telle le Lyon's club Côtes de granite Rose et ils sont précisément fléchés. Nous ne pouvons y toucher.

Malgré tout MF a tout de même plus de 6000€ de fonds propres

Bilan au 30 juin 2022					
Actif			Passif		
	Valeur Brute	Provision amort	Valeur nette		
				Fonds propres associatifs	6309
Matériel outillage	13025	13025	0	Résultat exercice	93
Agencement	8822	8822	0		
Mat de bureau	800	800	0	Provisions	2336
Prêt	600		600		
Parts sociales	168		168	Dettes fournisseurs	698
				Dettes sociales	3265
Créances	11800		11800		
BPO cpte courant	3118		3118		
BPO parts sociales	14000		14000		
Bpo Livret ass	46043		46043	Produits constatés d'avance	63028
Total bilan			75729		75729

E- ELECTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

32 personnes sont présentes à l'assemblée générale.

Les membres du Conseil d'Administration sont actuellement: Anthony Bernable, Claude Berrivin, Danielle Berrivin, Gérard Briant, Glen Briant, Carole Garel, Jean-Yves Jouan, Jasmine Herson, Cathy Herson, Hélène Merrien, Monique Merrien, Marie-Pierre Le Nabour, Anne-Claire Even, Cathy Le Bras. Les membres du bureau sont : Gérard Briant : Président, Jean-Yves Jouan, trésorier, Danielle Berrivin, secrétaire, Monique Merrien, Cathy Herson, Carole Garel, Marie-Pierre Le Nabour et Catherine Le Bras.

Y a t'il des membres du CA qui ne souhaitent pas se représenter ? Personne ne souhaite démissionner

Y a t'il des adhérents qui souhaitent se présenter ? Personne n'est candidat

Nous procédons au vote, compte tenu des pouvoirs que nous avons reçus.

Vote du bilan d'activités, du Bilan financier, élection du C.A. :

adhérents présents, pouvoirs.

Nombre de bulletins exprimés : 55

Nombre de voix pour le bilan d'activités : 55

Nombre de voix pour le bilan financier : 55

Election du CA :

Anthony Bernable, Claude Berrivin, Danielle Berrivin, Gérard Briant, Glen Briant, Carole Garel, Jean-Yves Jouan, Jasmine Herson, Cathy Herson, Hélène Merrien, Monique Merrien, Marie-Pierre Le Nabour, Anne-Claire Even, Cathy Le Bras sont élu.e.s à la majorité.

Les membres du bureau sont : Gérard Briant : Président, Jean-Yves Jouan, trésorier, Danielle Berrivin, secrétaire, Monique Merrien, Yves Herson, Carole Garel, Marie-Pierre Le Nabour et Catherine Le Bras.

Gérard Briant signale le travail important pour l'association que réalisent :

-Danielle, secrétaire pour la régulation des dépenses énergétiques, la gestion des adhésions.

-Monique Merrien qui continue de gérer le compte « alimentation », les réparations et remplacement des appareils ménagers, les expéditions postales pour les invitations et les CR d'A.G.. Actuellement, elle participe avec Hélène à la préparation d'un marché de Noël, où, en particulier, Hélène va vendre des objets tricotés qu'elle a réalisés.

Et Jean-Yves Jouan qui réalise la comptabilité de l'association mais aussi les budgets prévisionnels pour les projets (ARS Fondation de France) ainsi que les bilans réguliers pour chacun des financeurs. Il a également cette année apporté son expertise à l'association partenaire « Idéographik ».

E-ACTIONS A VENIR

LA POURSUITE DES ACTIONS EN COURS PORTEES PAR LA MISSION

-En ce qui concerne l'aménagement des locaux

L'amélioration des logements va se poursuivre.

Le bailleur va équiper les pavillons de volets électriques.

La MDPH ayant refusé toute prise en charge concernant les dossiers déposés, c'est Main-Forte qui finance les travaux d'amélioration. Ainsi était prévu l'automatisation et la sécurisation des ouvertures de portes d'entrée (déjà réalisés chez Anthony et Glen) et l'adaptation des WC. Après accord de l'association, c'est désormais à chaque locataire (donc tuteur) de prendre attache avec une entreprise, de demander un devis, de lancer les travaux et de les suivre.

En ce qui concerne l'accès à l'information

?

-Reprise du travail sur l'amélioration de l'alimentation

?

LE GROUPE LOCAL POUR L'INCLUSION

Poursuite des rencontres en s'appuyant sur les comptes-rendus réalisés par Claire.

L'APPUI A L'INCLUSION DANS LES ACTIVITES DES PERSONNES HANDICAPEES SUR LE TERRITOIRE

Réponses aux sollicitations diverses des acteurs locaux et des personnes handicapées intéressées par la pratique d'activités inclusives.

NUIT DE LA LECTURE ET JOURNEE « PRATIQUES ET THEORIE DE L'INCLUSION »

Nuit de la lecture.

L'association souhaite s'inspirer de la commission générale « inclusion et validisme » mise en place, il y a quelques mois par la ville de Lyon. Il s'agit de réunir, lors d'une journée, le maximum d'acteurs locaux autour de cette thématique et de faire avancer les pratiques et la réflexion en s'appuyant, d'une part, sur les pratiques déjà existantes en les décrivant et en les analysant, d'autre part, sur le travail théorique et les réflexions de chercheurs et de militants. L'association déposera des demandes de subventions dans ce sens auprès de la Ville de Lannion, de Lannion Trégor Communauté et du Conseil Départemental des Côtes d'Armor.

Cette action n'est pas intégrée dans le budget prévisionnel 2023 présenté ci-dessous.

BUDGET PREVISIONNEL

Un prévisionnel équilibré qui intègre la nouvelle mission de soutien aux pratiques inclusives à partir du 1 septembre .

Cette nouvelle action s'accompagne d'une augmentation du temps salarié de 4h30 par semaine.

Le financement est assuré par la Fondation de France.

Prévisionnel 2022/2023					
Charges				Produits	
La participation des membres				La participation des membres	
Utilisation du Bénévolat	20 000			Cotisations des membres	3 300
				Valorisation du bénévolat	20 000
Fonctionnement				Fonctionnement	
Secrétariat(courriers, F bureau,,)	600				
Entretien aménagement local	500				
Frais de service bancaire	20			Intérêt de placement	500
Voyage et déplacements	500				
Mission-réception	100				
Assurance	400				
Service civique					
Salaire & Charge Serv civique					
frais mission					
Téléphone					
Sous total		22 120		Sous total	23 800
Habitat inclusif		25 238		Habitat inclusif	23 608
Fournitures bureaux, téléphone	1 000				
Assurance	100				
Petit matériel et location	4 000				
Frais de mission	700			Versement ARS	11 800
Honoraires d'accompagnement	2 038			Cvt dept 22	11 808
Suivi social & fiche de paie	600				
Formation continue & médecine du travail	300				
Salaire et charges sociales	16 500				
Soutien aux pratiques inclusives		6 550			6 500
Autres frais et charges	1 950			Fondation de France 9 mois	6 500
Salaire et charges sociales	4 600				
Total		53 908		Total	53 908

Les conditions de recrutement d'un autre service civique seront à envisager sur les fonds propres de MF sinon il faudra renoncer à un complément de salaire

Le Président clôt la séance et propose un apéritif de l'amitié .